

Les Jeunes de Saint Médard

Association de loi 1901 à but non lucratif

Maison des Jeunes de Saint Médard

3 rue du Gril

01 43 31 44 84

mjsm/pourlesjeunes.fr

jeunesdesaintmedard@mjsm.fr

CAMPAGNE DE DONS 2026



Ce tract et cette information peuvent être diffusés au plus grand nombre

En 2026, votre don permettra à l'association de :

Accueillir davantage d'enfants et de jeunes de notre quartier dans des **projets** et à l'**Accueil de loisirs**

- Promouvoir et soutenir l'emploi et la **formation d'animateurs** pour accueillir, encadrer et écouter les jeunes
- Renforcer **notre accueil** pour les collégiens du quartier
- Constituer une caisse de solidarité

L'association les « Jeunes de saint Médard » est agréée par le ministère de la jeunesse et sports au titre de la Jeunesse et de l'éducation populaire.

Point sur les finances de l'association

En 2025, les recettes et les dépenses de l'association sont réparties comme suit :
Sur un chiffre d'affaire de 326 940 euro :

RECETTES

Participation des familles	54,19%
Subvention PS - CAF	29,10%
Appel à projet CAF	
Aide à l'emploi et à la formation	4,02%
Dons et aide	6,42%

DEPENSES

Alimentation - Goûter	2,38%
Fournitures administratives	0,18%
Activités pédagogiques	3,85%
Charges locatives	5,07%
Transport	0,72%
Affranchissement - Télécom	0,26%
Salaires , traitement, charges	86,04%
Adhésions, cotisations et divers	0,14%
Formations des bénévoles	1,36%

Conditions de déductibilité du don

De par ses statuts, l'association « Les Jeunes de Saint Médard » est reconnue comme une association d'intérêt général à caractère socio-éducatif. Le don moyen (120 euro) et le nombre de donateurs ont été sans différences notables en 2025. Pour les personnes physiques, 66% de votre don sera restitué par l'administration fiscale sur le revenu dans la limite de 20% de votre revenu imposable en septembre 2026. Pour les entreprises, merci de nous contacter. Un reçu fiscal (modèle CERFA) vous sera délivré par l'association pour votre déclaration de 2026.

TALON- REPONSE

Nom et Prénom :

Adresse :

Code postal.....Ville.....

Téléphone (facultatif) :

Adresse mail (facultatif).

Déclare faire don de euro à l'association «Les Jeunes de Saint Médard ».

Veuillez libeller votre chèque à l'ordre de « Les Jeunes de Saint Médard » et l'affranchir à l'adresse en tête de ce tract.